Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nous ne cachons pas notre désir de protester, non pas méchamment... mais du cœur.

Et alors voilà. A Berne, beaucoup de choses nouvelles, mais exposition défectueuse, car il a fallu entasser, mélanger, exposer souvent mal les matériaux de valeur envoyés. Il en résulte que le public profane a forcément mal vu, et que l'effort fait ne peut pas même avoir cette satisfaction d'avoir produit son plein effet.

Donc, sociétés forestières diverses, forestiers à quel titre que ce soit, toujours et encore de l'ardeur à faire connaître, à populariser, à vulgariser la culture des bois par la science ! Il y a indubitablement là, dans notre peuple, un point encore faible. A l'œuvre toujours davantage, c'est notre conclusion.

Il faut, dans notre domaine, de la vulgarisation. C'est par elle, et par l'explication au profane, que l'on persuade et que l'on avance. Réclame, direz-vous. Peut-être bien, puisqu'aujourd'hui il se fait de la réclame partout, et que c'est la plus intelligente qui réussit le mieux. Nous souhaitons que le premier film forestier suisse, vu à l'exposition ait ainsi, lui aussi, son plein succès. Car il fera indubitablement de bon ouvrage. *F. Aubert.*

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse, à Berne et Langnau.

Une réunion de la Société forestière, à Berne, combinée avec une visite de l'exposition nationale d'agriculture et des excursions dans les forêts du plantureux Emmental : il y avait de quoi attirer les foules. En fait, cette réunion eut un succès complet et les participants y furent plus nombreux que jamais.

Pour le lundi 21 septembre rendez-vous avait été donné dans l'exposition d'agriculture, au pavillon des forêts. Mais si grande était la foule des visiteurs que l'on eut quelque peine à se rencontrer entre forestiers. Au repas de midi, dans la vaste cantine, la place voulue nous avait été réservée et l'on put se compter: nous n'étions pas moins de deux cents.

Après une trop rapide visite des richesses diverses de l'exposition, on se rend, dès la fin de l'après-midi, à Langnau, l'opulent et délicieux chef-lieu du district dans lequel nous allions nous retremper durant deux journées entières. Les participants, malgré leur grand nombre, trouvent facilement place dans les vastes hôtels de l'endroit et chez d'aimables particuliers.

Le premier soir se passe dans la salle des fêtes du « Hirschen ». M. *Bavier,* directeur de l'office forestier central, à Soleure, y fait dérouler un film montrant l'exploitation des forêts dans différentes régions de la Suisse. Ce film, pris par M. Bavier et propriété du Cinéma populaire de Berne, sera utilisé pour des tournées de vulgarisation forestière en Suisse. Il est fort bien compris et fait le plus grand honneur à ceux qui ont collaboré à sa confection.

Le lendemain, mardi, l'assemblée générale se déroula suivant le programme traditionnel, dès 7½ heures jusqu'à midi. Au moment où M. le conseiller d'Etat *Moser,* président du comité local, ouvre la séance dans la grande salle de l'école secondaire, le soleil fait une timide apparition, mais se cache aussitôt pour tout le reste de la journée.

Le « Journal » publiant dans ce cahier le procès-verbal complet des délibérations de l'assemblée générale, nous n'y reviendrons pas. Notons simplement le beau succès récolté par M. le professeur *Schädelin* dans sa conférence sur « L'éducation des peuplements ». Présentée dans une belle langue, avec une grande simplicité, ce fut un vrai régal. Aussi, les auditeurs que le sympathique professeur avait tenus sous le charme de sa diction ne manquèrent-ils pas de lui témoigner vivement leur reconnaissance. Ce fut une belle et utile leçon. Elle provoqua, au reste, une discussion qui par moments ne manqua pas de vivacité.

Pareille nervosité se fit jour aussi quand il fallut voter sur une proposition de M. l'inspecteur forestier cantonal *Furrer,* pour savoir si l'on chargerait le comité permanent d'étudier une question qui a fait couler déjà pas mal d'encre et fait quelque mauvais sang : la remise d'une forêt à l'école forestière de Zurich, pour les exercices pratiques des étudiants. Il sera intéressant de voir quelle suite va être donnée à cette proposition. Mais il serait oiseux de cacher que les professeurs de l'école de Zurich, appuyés par de très nombreux praticiens, désirent vivement, et pour de bonnes raisons, que ce vœu devienne bientôt réalité. Il est un peu humiliant de constater que notre école forestière suisse soit encore sur un pied d'infériorité aussi manifeste vis-à-vis des écoles forestières étrangères comme celles, par exemple, du Japon. Espérons que quand le calme sera revenu dans les esprits, la solution qu'indique le simple bon sens sera facile à réaliser.

Après que différents orateurs eurent abondamment croisé le fer, on s'en fut, à l'hôtel du Lion, savourer un de ces repas copieux comme savent les préparer les hôteliers emmentalois. Agape d'autant plus agréable qu'elle fut agrémentée par les productions d'un excellent orchestre d'amateurs de Langnau. Puis, ce fut le défilé habituel des discours. On entend successivement M. le syndic *Sänger,* qui salue au nom de la commune de Langnau, puis le président, M. *Weber,* qui répond longuement et lève son verre à l'hospitalité bernoise.

L'après-midi se passe à *Dürsrüti,* la fameuse réserve forestière.

acquise en 1912 de M. Andréas Arn par le canton de Berne, aidé financièrement par la Confédération et la commune de Langnau. Cette réserve est assurément la plus belle sapinaie de la Suisse. C'est là que trône, en particulier, le roi incontesté des sapins blancs croissant en forêt. Ce prodigieux représentant du « Wuargnoz » mesure, à hauteur de poitrine, 1,41 m de diamètre; sa tige est très soutenue et propre de branches sur 30 m de hauteur. En 1924, la Station de recherches forestières a constaté que sa hauteur totale était de 53 m : s'est vraisemblablement l'arbre le plus long de notre pays. Le volume total a été déterminé égal à 35 mètres cubes. [1] Toute la forêt, qui est grande de 3,6 ha, comprend une quantité d'autres spécimens de taille remarquable et de longueur extraordinaire. La Station de recherches forestières y poursuit des observations sur l'accroissement depuis 1914. Des deux inventaires faits en 1914 et 1924, elle a pu déduire que l'accroissement moyen a comporté, pendant cette période, 15 m³ à l'hectare. Le volume moyen sur pied qui était de 810 m³ à l'ha, en 1914, est monté à 870 m³, en 1924. Ce magnifique accroissement s'explique par la grande profondeur d'un sol très fertile, dans lequel les racines peuvent s'enfoncer sans rencontrer d'obstacle. On a constaté que même celles de l'épicéa parviennent jusqu'à 2,40 m. Ajoutez à cela une moyenne de 1400 mm de précipitations atmosphériques par an, et l'on comprendra pourquoi le sapin se montre si exubérant dans cette région.

Nombreux sont parmi les participants ceux qui voyaient pour la première fois cette forêt devenue si rapidement célèbre. Ils sont plongés dans une profonde admiration et leur reconnaissance va à ce brave Andréas Arn, modeste et honnête agriculteur bernois, ainsi qu'à ses pères, dont le sens de l'économie et l'amour des beautés naturelles ont su nous conserver un monument naturel si magnifiquement beau.

L'après-midi se passa fort agréablement à Dürsrüti malgré l'absence du soleil. MM. *von Seutter, Flury* et *Flück* nous renseignèrent copieusement sur l'histoire de la belle forêt. En outre, la commune de Langnau nous fit la gracieuseté d'offrir un plantureux « Z'vieri », pour lequel remercia M. *Ammon.*

On se réunit, le soir, dans la vaste salle des fêtes de l'hôtel du Lion. Le « Sängerchor » et le « Gemischter Chor » de Langnau — les dames dans le seyant costume bernois — nous régalent de leurs plus beaux chants. Point n'est besoin de dire que nos jeunes s'en donnèrent de danser avec les accortes « Meitschi » ; l'on vit même de sérieux hauts fonctionnaires, à la barbe blanche, se risquer sur le pont de danse et valser follement aux sons entraînants de la flûte et de l'accordéon. Décidément, l'air de l'Emmental préserve du vertige !

C'est le mercredi, 23 septembre, qu'eut lieu l'excursion qui fait

[1] Les estimations précédentes de ce volume total étaient fortement exagérées. Ainsi, un inspecteur forestier d'arrondissement était arrivé vers 1905 déjà au chiffre de 40 m³; il a fallu en rabattre considérablement.

partie du programme habituel de ces réunions. On s'en fut en train jusqu'à Signau et, de là, dans la forêt domaniale de Hundschüpfen. Cette forêt a une étendue de 130 ha; les essences principales sont le sapin (60 %), l'épicéa (20 %) et le hêtre (20 %). On se propose, depuis quelques années, par le traitement appliqué, de ramener la forme jardinée. Car, pendant une période assez longue, les administrateurs de cette forêt n'avaient pas craint de recourir à la coupe rase. Ce traitement contre nature a heureusement pris fin depuis assez longtemps. La présence du hêtre facilite grandement le rajeunissement naturel. Constatation intéressante : l'épicéa se rajeunit avec la plus grande facilité le long de la crête supérieure sur le côté nord, tandis que sur le côté sud, au sol séchard, ce n'est pas le cas.

La visite de la forêt a lieu en deux groupes conduits l'un par M. *Wyss,* l'autre par M. *Flück,* inspecteurs forestiers d'arrondissement. Ces messieurs nous apprennent que le matériel sur pied moyen des différentes divisions de la forêt varie entre 450 et 580 m³ à l'ha. L'accroissement courant oscille entre 7 et 8 m³ à l'ha.

La culture des céréales est faiblement représentée dans l'Emmental, où l'élevage du bétail occupe une place prépondérante. On conçoit que les habitants de cette région aient quelque peine à se procurer la litière nécessaire au bétail. C'est la raison pour laquelle les brindilles et menues branches de l'épicéa et du sapin sont très recherchées pour cet emploi. Leur prix est si élevé que les tas de branches de « dais » se vendent proportionnellement plus cher que le bois de feu. Il en résulte une autre conséquence heureuse pour la forêt ; c'est qu'il vaut la peine d'élaguer sur pied les arbres à abattre pour éviter que, lors de la chute, leurs branches ne viennent à se casser. Cela explique pourquoi, dans l'Emmental, l'élagage sur pied est une opération courante qui se fait proprement et à bon marché.

Les deux colonnes se rejoignent pour le dîner à Moosegg. M. *Graf,* au nom du comité, remercie les directeurs de course et a des paroles fort aimables à l'adresse du comité d'organisation de cette réunion annuelle. M. Graf est très applaudi.

Ce fut pour la plus grosse partie des participants la fin de la réunion. Le solde, soit environ cinquante fidèles, rentra à Langnau, où se passa la soirée.

Le lendemain, jeudi 24 septembre, ils se dirigent contre Berne, où était prévue une dernière excursion dans la forêt d'Enge, à la bourgeoisie de la ville de Berne. Sous la direction de M. le Forstmeister *von Mülinen* ils parcourent, par une pluie battante, quelques divisions de cette belle forêt. A midi, à Reichenbach, M. le Dr *Otto Tschumi,* professeur à l'Université de Berne, fait une intéressante conférence sur les fouilles opérées, il y a quelque temps, dans la forêt d'Enge, et qui ont mis à jour de beaux restes d'une cité celto-romaine détruite sans doute par Divicon, avant le départ des Helvètes pour la Gaule. Au repas de midi, gracieusement offert par la Bourgeoisie de Berne,

on entendit M. *de Goumoëns,* membre de la commission des forêts et domaines, souhaiter la bienvenue aux forestiers au nom de la dite bourgeoisie. M. le président *Weber* y répond.

Ce fut le dernier acte de cette longue et belle réunion annuelle de notre société, pour la préparation de laquelle les membres du comité local ont droit aux remerciements bien chaleureux des participants. *H. Badoux.*

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société forestière suisse à Langnau (Berne), le 22 septembre 1925.

Environ 200 membres de la Société forestière suisse, qui s'étaient déjà rencontrés la veille, à Berne, pour la visite de l'exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture, se réunissent, le 22 septembre, dès 7 heures, dans la grande salle de l'école secondaire à Langnau.

1° M. le Dr *C. Moser,* conseiller d'Etat, président du comité local, ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue à toute l'assemblée, au nom des autorités cantonales bernoises et du comité de l'exposition.

Lecture est ensuite donnée des lettres d'excuse des membres empêchés d'assister à l'assemblée ; ce sont : MM. Balsiger, Dr Fankhauser, von Fischer, Garonne, Steinegger, Schnyder, Tobler ; puis, d'une lettre de félicitations de la Société suisse des gardes forestiers.

2° Passant à l'ordre du jour, MM. *Winkelmann* (Tavannes) et *Biolley* (Vallorbe) sont choisis comme secrétaires ; MM. *J. Müller*-Bâle et *Burri*-Lucerne comme scrutateurs.

3° L'assemblée admet, à l'unanimité, quatre nouveaux membres : MM. *Fritz Amsler,* à Thoune ; *Simon Combe,* inspecteur forestier, à Lausanne ; *Hans Müller,* ingénieur forestier, à Couvet ; *Max Schuppisser,* ingénieur forestier, à Arbon.

Le président du comité permanent, M. Weber, propose à l'assemblée de nommer un nouveau membre d'honneur en la personne de M. le Dr *Flury,* lequel a voué tant d'énergie aux questions forestières et s'est tout particulièrement dépensé pour la rédaction du livre « La Suisse forestière », qui en est à sa deuxième édition. Cette proposition est adoptée par acclamation.

M. *Weber* remercie ensuite M. le Dr Moser d'avoir bien voulu, malgré toutes ses occupations, ouvrir et présider notre assemblée. Il le félicite pour la belle exposition de Berne, dont il a assumé la direction, et souhaite que sa réussite financière soit en rapport avec l'énorme travail qu'a occasionné son organisation.

4° Après quoi, il donne lecture de son rapport annuel sur l'activité de ce comité. Ce rapport sera publié in-extenso dans le « Journal forestier » (voir page 248).

5° M. *von Seutter,* vice-président du comité local, remercie M.

Weber pour son rapport si précis et complet, puis il donne la parole à M. *Graf,* caissier, pour l'exposé des comptes et du budget. Les comptes de l'exercice 1924/25 bouclent par un petit déficit de 16,84 fr. alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de 2000 fr. Les recettes ascendent à 21.700,36 fr. et les dépenses à 21.727,20 fr. MM. *Mettler* et *Aubert,* reviseur des comptes, les déclarent parfaitement exacts et bien tenus. Ils sont adoptés sans discussion.

6° Le budget 1925—1926, bouclant par un déficit de 1000 fr. est aussi adopté. Le caissier rappelle encore que la Société forestière suisse est au bénéfice d'un contrat avec la Société générale d'assurances sur la vie humaine à Zurich, et il recommande aux membres de la Société de s'assurer auprès de cette compagnie.

7° M. *Weber,* président, informe l'assemblée que le canton de Schaffhouse invite la Société forestière pour la réunion de 1926. M. *Bär* confirme l'invitation qui est acceptée à l'unanimité. M. le Dr *Sturzenegger,* conseiller d'Etat, est élu président du comité local et M. *Bär,* inspecteur forestier, vice-président.

8° Le comité permanent propose la mise au concours d'un sujet forestier. Le principe est admis. Deux thèmes étant soumis au choix de l'assemblée, celle-ci adopte, par 98 voix, le deuxième sujet ainsi libellé :

Avantages et inconvénients du contrôle des exploitations tenu :

1° d'après le volume des bois sur pied ;

2° d'après le volume des bois façonnés.

Le prix sera de 500 fr. et le délai d'achèvement fixé au 1er mai 1927 (voir page 253).

9° On entend ensuite la conférence de M. le professeur *Schädelin* à Zurich sur « *l'éducation des peuplements* ». L'exposé du distingué professeur est écouté avec un vif intérêt. Faisant la description des diverses coupes de nettoiement, l'orateur dit que tout forestier doit mettre dans ces opérations tout son amour pour la forêt, pour l'arbre. Mais trop souvent les coupes culturales sont négligées parce qu'on ne les croit pas rentables. M. Schädelin est vivement applaudi.

M. von Seutter remercie l'orateur et déclare la discussion ouverte.

M. *Ammon* s'empresse de demander la parole. Il n'est pas satisfait, car il trouve que l'exposé se rapporte uniquement aux soins à donner aux jeunes peuplements issus des futaies régulières traitées par coupes rases ou par coupes successives. Il reproche au conférencier de n'avoir pas parlé de la futaie jardinée. Presque partout, en Suisse, les forêts sont composées en majeure partie de trois essences, sapin, épicéa et hêtre. Et ces forêts peuvent avantageusement être transformées en futaies jardinées.

M. *Schädelin* répond qu'il a voulu traiter la question d'une façon tout à fait générale. D'ailleurs, les forestiers suisses, dit-il, ont et auront encore des futaies régulières à traiter.

Comme jardineur, M. *H. Biolley* est très satisfait du travail de M. le professeur Schädelin. Il félicite celui-ci et le remercie d'avoir

jeté un pont sur le fossé séparant les partisans du jardinage cultural et ceux de la futaie régulière rajeunie artificiellement.

Quant à M. *Etter,* il défend la futaie régulière et le « Fehmelschlag ». Il estime qu'on n'est pas dans l'obligation, en Suisse, de n'avoir que la forme futaie préconisée par M. Ammon. Il reproche à la forêt jardinée de manquer de perchis, où l'on puise les bois nécessaires à la fabrication du papier, de la soie artificielle, etc.

M. le Dr *Flury* félicite M. Schädelin pour sa conférence. Il reproche à M. Ammon d'être un jardineur un peu intolérant. Les forêts suisses contiennent aussi d'autres essences que celles citées par M. Ammon, essences qu'il convient de favoriser par des soins appropriés.

M. *von Seutter* ferme la discussion, en remarquant que l'examen de l'état de santé de chaque arbre joue un grand rôle dans l'éducation des peuplements ; par conséquent, il est indiqué que MM. les professeurs y attachent toute l'importance voulue dans leurs cours.

10° On entend encore la conférence de M. *Flück,* inspecteur forestier à Sumiswald, sur « *les forêts privées de l'Emmental* ». Les $^9/_{10}$ des forêts de cette région sont aux mains des particuliers ; elles couvrent une surface d'environ 12.900 ha, et les $^9/_{10}$ des peuplements sont constitués en futaies jardinées. La population de l'Emmental a un goût très marqué pour la sylviculture ; aussi les forêts sont-elles généralement riches. Elles contiennent une très forte proportion de gros bois.

Le conférencier est vivement applaudi.

11° On passe ensuite aux communications diverses.

M. *Weber,* président, se fait un devoir de remercier M. Bavier, secrétaire de l'Office forestier suisse, pour le film forestier qu'il a fait passer sous nos yeux, hier soir, et qui a été pris sous sa direction.

M. le professeur *Knuchel* expose, avec amples détails, les diverses tractations intervenues au sein de la commission spéciale et dans le corps professoral pour la revision du programme d'études de l'école forestière fédérale.

Il est pris acte avec une réelle satisfaction, par la Société, des résultats obtenus pour la revision de ce programme ; ces résultats toutefois appellent les compléments nécessaires. Le rapporteur exprime le désir qu'à l'avenir notre société voue son entière sollicitude, comme dans le passé, aux besoins de l'Ecole et s'applique à faire triompher les demandes légitimes du corps professoral, savoir :

a) engagement d'un assistant ;

b) dotation à l'Ecole d'une forêt destinée à son enseignement et à la formation pratique des étudiants.

M. *Furrer,* inspecteur cantonal à Soleure, dépose la motion suivante, résumant les idées du rapporteur :

« Le comité permanent est invité à adresser une requête au Département fédéral de l'Intérieur portant sur les points ci-après :

1° Remercier qui de droit pour les réformes heureuses consenties au programme d'étude.

2° Autoriser l'Ecole à engager l'assistant nécessaire à son plein épanouissement.

3° Solliciter la collaboration du Département pour doter l'Ecole d'une forêt destinée à son enseignement pratique.

Le président Weber décline, au nom du comité permanent, le mandat impératif qui lui est imposé par la motion Furrer. Le comité acceptera la motion pour étude, sans se lier de façon absolue pour les suites à donner à cette importante affaire. Le motionnaire se rallie à cette manière de voir et l'assemblée ratifie la proposition présidentielle.

Le président lève la séance à 12 h. 15.

Le secrétaire : *L.-H. Biolley.*

Approuvé par le comité local et le comité permanent en octobre 1925.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 20 septembre 1925, à Berne.

1° Depuis la dernière séance, ont été admis comme nouveaux sociétaires.

MM. *Fritz Aerni,* ingénieur forestier, à Brigue;
M. Friedrich, „ „ à Morat;
Paul Gugelmann, „ „ à Lenzbourg;
G. Huffel, professeur, à Nancy;
E. Schönenberger, adjoint forestier, à Berthoud;
S. Schönenberger, ingénieur forestier, à Berne (Waldhöheweg 11);
W. Studer, ingénieur forestier, à Samaden.

2° Notre Société a fait préparer, pour l'exposition de Berne, un tableau dans lequel sont indiquées les réunions annuelles de la S. F. S., ainsi qu'un résumé de leurs délibérations. Ce tableau, du format d'un album, a été tiré à 60 exemplaires dont il en a été remis un au Département fédéral de l'Intérieur, à l'Inspection fédérale des forêts, à l'Ecole forestière, à la Station de recherches et à chacun des 25 gouvernements cantonaux.

Cet album peut être commandé directement à MM. Büchler & Cie, imprimeurs à Berne, pour le prix de 3 fr.

3° M. *Steinegger,* inspecteur forestier à Schaffhouse, demande à être déchargé de son mandat de représentant de la S. F. S. dans le Conseil d'administration de l'Association suisse d'économie forestière. Toutes les démarches tentées auprès de M. Steinegger pour le retenir ayant échoué, sa démission est admise avec remerciements pour les services rendus.
